

La musique au secondaire

Premier cycle

Version abrégée

La formation musicale, dans une perspective d'évolution continue, développe le sens auditif de l'élève, son potentiel créateur au regard du monde sonore et ses habiletés à s'exprimer et à communiquer par la musique.



La musique peut se définir comme l'art de produire et de combiner des sons de façon créative. Expression personnelle d'un état intérieur ou traduction sonore d'une réalité socioculturelle, elle livre un message structuré selon un système de codes qui permet d'exprimer les sentiments et les émotions. Privée de son contenu affectif et de ses éléments expressifs, elle cesserait d'être un art et se réduirait à un assemblage de sons sans signification. La musique est associée aux cérémonies, au travail et à la danse depuis le début de l'histoire humaine. Se détachant de ces fonctions anciennes, les genres musicaux se sont diversifiés, faisant de la musique un art tantôt libre, tantôt fusionné à la voix ou à la gestuelle humaine. Dans la culture d'aujourd'hui, la musique joue un rôle primordial sur le plan artistique, social et économique et elle occupe une grande place dans la vie des jeunes. Elle est source d'expériences privilégiées au cours desquelles sont réunis sensations, émotions et jugements esthétiques.



La musique contribue activement au développement global de l'élève. Sur le plan psychomoteur, elle fait appel à la souplesse, à l'agilité technique et à la discrimination visuelle et auditive. Sur le plan cognitif, elle fait appel à la mémoire, à la créativité et à l'esprit d'observation, d'analyse et de synthèse, notamment lorsqu'il s'agit d'organiser de façon personnelle des idées, des notions, des principes et des règles pour créer ou lorsqu'il s'agit d'interpréter une œuvre. Sur le plan affectif, elle sollicite de la part de l'élève un véritable engagement quand il crée ou interprète une œuvre musicale. Elle contribue aussi à développer sa sensibilité en l'amenant à explorer et à exprimer ses émotions, à prendre conscience de

ses valeurs, de ses croyances et de son individualité, et à découvrir son potentiel. Enfin, sur le plan social, le travail individuel ou collectif permet à l'élève de développer son sens des responsabilités. Être sensible à la musique, en créer, en jouer, la comprendre et l'apprécier relèvent d'une forme d'intelligence particulière qui ouvre une nouvelle voie à la connaissance de soi et du monde. Appelé à vivre des expériences sur le plan affectif, cognitif, psychomoteur, social et esthétique, l'élève a l'occasion d'exprimer ses idées et sa vision du monde, et d'être réceptif à celles des autres élèves de même qu'à celles de compositeurs.



Fédération
des Associations
de Musiciens Éducateurs
du Québec





CONTEXTE DE RÉALISATION

Les œuvres musicales que l'élève est invité à jouer sont tirées d'un large répertoire. Elles comprennent également ses propres créations et celles de ses pairs. Lorsqu'il interprète une œuvre, il utilise sa voix, son instrument ou d'autres moyens sonores dans divers contextes acoustiques. L'interprétation, qui se fait la plupart du temps de manière collective, peut être présentée devant public. La collaboration occasionnelle de l'élève à différentes étapes de la production d'un spectacle, dans lequel il est également interprète, contribue à lui faire découvrir le monde de la production musicale et les réalités qui lui sont propres.

L'élève consigne des traces de son expérience, qui témoignent du processus et du résultat de son interprétation. En rendant compte de son expérience d'interprétation et de ses façons de faire, il intègre mieux ses apprentissages et peut les réinvestir dans l'interprétation, la création ou l'appréciation d'autres œuvres musicales.

Les composantes de la compétence en décrivent les principales dimensions. Elles s'inscrivent dans un mouvement dynamique qui se manifeste à différents moments de l'expérience d'interprétation.

COMPÉTENCE 3 •

APPRÉCIER DES ŒUVRES MUSICALES.

SENS DE LA COMPÉTENCE

Apprécier une œuvre musicale, c'est en explorer les différentes significations et poser sur elle un regard critique et esthétique. C'est aussi accepter d'entrer en communication avec celle-ci et de se laisser atteindre par elle pour juger ensuite de son impact sur soi et sur les autres. Le contact avec des œuvres musicales variées – qu'il s'agisse des siennes ou encore de celles d'autres élèves ou de compositeurs appartenant à des époques et à des cultures diverses – amène l'élève à accroître sa conscience artistique et sa sensibilité aux qualités expressives, symboliques, techniques et esthétiques d'une œuvre musicale. Il approfondit ainsi sa connaissance de la discipline. Il apprend aussi à mieux se connaître, enrichit son identité culturelle et s'ouvre à d'autres cultures. Cela lui permet de s'intéresser davantage aux œuvres musicales de même qu'aux lieux culturels et de se doter de critères personnels d'appréciation qui guideront ses choix et l'aideront à devenir un auditeur sensible et averti.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Au cours du troisième cycle, l'élève découvre des œuvres et certaines des traces socioculturelles qui révèlent leur appartenance à différentes périodes artistiques. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel. Ces découvertes et ces constats lui permettent de s'ouvrir davantage à la diversité culturelle et de mieux se connaître tout en exerçant son esprit critique et son sens esthétique. Il est amené à dégager de son expérience d'appréciation non seulement ce qu'il a appris mais aussi comment il l'a appris.

Au premier cycle du secondaire, au moment où il aborde une œuvre pour en faire l'analyse, l'élève est invité à s'en imprégner et à porter attention à ses réactions émotives et esthétiques. Il en repère les éléments constitutifs et la structure, en tenant compte de son contexte historique. Il dégage certains éléments expressifs ou symboliques qui lui paraissent significatifs et il les met en relation avec l'effet que l'œuvre a produit sur lui. Il fait ainsi appel à ses expériences, à sa sensibilité esthétique et à ses connaissances musicales. Il tient également compte de critères déterminés au préalable par les élèves ou l'enseignant et à la lumière desquels il pourra justifier son point de vue. L'ensemble de ce processus d'appréciation se réalise dans un esprit de respect à l'égard de l'œuvre, mais aussi des autres élèves et du regard qu'ils portent sur elle. En confrontant sa perception avec celles des autres, l'élève approfondit sa compréhension et nuance son jugement.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Lorsqu'il apprécie une œuvre musicale, l'élève se réfère à une expérience culturelle adaptée à son âge, au contenu des œuvres ou des extraits qu'il a écoutés et à quelques sources documentaires visuelles, sonores ou numériques. Il s'appuie sur des critères qui peuvent se rapporter au traitement du sujet ou de la proposition de création, ou encore à l'utilisation des éléments du langage musical, des moyens sonores ou des éléments techniques. Ces critères peuvent aussi faire référence aux émotions, sentiments ou impressions qu'il a ressentis et à des aspects historiques de l'œuvre. Lorsqu'il communique son appréciation oralement ou par écrit, l'élève est invité à faire un usage approprié du vocabulaire disciplinaire. Il consigne des traces de son expérience, qui témoignent du processus et du résultat de son appréciation. Il peut ensuite expliquer ce qu'il a appris sur lui-même, sur les œuvres et sur les artistes. Le fait de partager son expérience d'appréciation lui permet de mieux intégrer ses apprentissages et de les réinvestir dans d'autres situations de création, d'interprétation ou d'appréciation.

Les composantes de la compétence en décrivent les principales dimensions. Elles s'inscrivent dans un mouvement dynamique qui se manifeste à différents moments de l'expérience d'appréciation.



La formation au secondaire amène l'élève à développer davantage son potentiel créateur, sa sensibilité artistique, ses qualités d'interprète et de spectateur de même que ses habiletés à s'exprimer et à communiquer par la musique. Le programme de musique s'articule autour de trois compétences complémentaires et interdépendantes : **Créer des œuvres musicales; Interpréter des œuvres musicales; Apprécier des œuvres musicales.** Ces compétences se développent de manière interactive, mais la place qu'elles occupent dans la formation est modulée en fonction de la nature même de la discipline. Ainsi, les apprentissages relatifs à la création et à l'interprétation d'œuvres musicales demandent plus de temps. Elles reposent toutes deux sur l'appropriation du langage, des règles, des principes et des outils propres à la musique de même que sur le développement d'habiletés psychomotrices, ce qui nécessite un temps d'appropriation relativement important et sensiblement égal pour ces deux compétences. Prenant simultanément appui sur la pensée rationnelle et sur la pensée intuitive, la création et l'interprétation d'œuvres musicales offrent à l'élève l'occasion d'exprimer et d'approfondir son potentiel artistique. De son côté, la compétence qui touche l'appréciation d'œuvres musicales contribue au développement de l'esprit critique et du sens esthétique. Étroitement liée aux deux autres, elle prend plus d'importance à mesure que l'élève consolide les apprentissages nécessaires pour créer et interpréter des œuvres musicales.

COMPÉTENCE 1 • CRÉER DES ŒUVRES MUSICALES.

SENS DE LA COMPÉTENCE

Créer une œuvre vocale ou instrumentale, c'est recourir au langage, aux règles et aux outils propres à la musique pour donner une forme concrète et intentionnelle à une idée, à des sensations ou à des émotions. En créant des œuvres vocales ou instrumentales variées qui traduisent sa personnalité, son vécu, ses aspirations et sa vision du monde, l'élève développe sa créativité et la met à profit dans différents contextes. Il s'engage dans une dynamique de création, mobilise ses ressources personnelles et culturelles et active simultanément son imagination créatrice, sa pensée divergente et sa pensée convergente. Il approfondit progressivement sa manière d'exploiter le langage (le son et ses paramètres), les règles (les procédés de composition et les formes musicales) et les outils (la voix et les instruments de musique).

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Au cours du troisième cycle, c'est de façon plus consciente que l'élève utilise chacune des étapes de la démarche de création. À la suite d'expérimentations diversifiées, il exploite des éléments du langage musical et de techniques, des moyens sonores et des structures plus complexes. Ce faisant, il adapte de manière personnelle les idées de création qu'il a retenues au cours du développement de la proposition. Il peut dégager de son expérience de création non seulement ce qu'il a appris mais aussi comment il l'a appris.

Les situations de création, qui se complexifient au cours du cycle, amènent l'élève à créer des œuvres musicales en exploitant de façon personnelle et authentique des propositions de création qui témoignent de ses champs d'intérêt et qui tiennent parfois compte d'un destinataire cible. On peut proposer à l'élève d'expérimenter différentes approches. Il fera parfois appel à la créativité expressive, où le processus est plus important que les habiletés, la maîtrise technique ou la qualité du produit. Il pourra aussi exploiter la créativité productive, où l'on vise le développement de techniques et la qualité du produit fini. Enfin, il pourra faire appel à la créativité inventive, où on expérimente de nouveaux matériaux ou manières de faire.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Les créations de l'élève seront de différents types : improvisations mélodiques ou rythmiques où il organise spontanément des sons dans un cadre déterminé ou non; arrangements pour petites formations où il réorganise des sons en adaptant un ou plusieurs éléments musicaux; compositions où il organise des sons à partir de règles, de techniques et de principes préétablis; inventions où il organise des sons d'une façon innovatrice, hors des cadres habituels et connus. Pour créer, l'élève utilise des moyens sonores variés : voix, corps, objets sonores, instruments de percussion, instruments mélodiques divers et instruments issus des technologies de l'information et de la communication. Il représente graphiquement, au besoin, les éléments du langage musical utilisés à l'aide d'un code de notation personnel, traditionnel ou non traditionnel.

COMPÉTENCE 2 • INTERPRÉTER DES ŒUVRES MUSICALES.

SENS DE LA COMPÉTENCE

Interpréter des pièces musicales, c'est exprimer et communiquer des idées, des sentiments, des émotions ou des sensations – les siens propres ou ceux des autres – , en ayant recours au langage, aux règles et aux outils propres à la discipline. L'interprétation de pièces musicales variées initie l'élève au monde de la création et de l'expression, lui fait découvrir divers compositeurs, enrichit son bagage culturel et lui permet de s'ouvrir à la diversité des productions artistiques d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. En partageant son expérience d'interprétation, il rend compte de ses façons de faire et peut mieux intégrer ses apprentissages et les réinvestir dans l'interprétation d'autres pièces musicales.

Une des dimensions importantes de la compétence réside dans l'appropriation du contenu musical et du caractère expressif d'une œuvre, de même que dans l'appropriation des techniques et des stratégies à privilégier pour les traduire. Lorsqu'il interprète une œuvre, l'élève intègre sa manière d'exploiter le langage (le son et ses paramètres), les règles (les procédés de composition et les formes musicales) et les outils (la voix et les instruments) propres à la musique du compositeur, que ce soit un autre élève ou un musicien de profession. L'incursion dans l'univers d'une autre personne lui permet d'explorer et d'expérimenter d'autres façons d'exprimer, de raconter et de représenter les choses. Elle enrichit son bagage technique, langagier et culturel et lui fait découvrir une diversité d'œuvres musicales provenant de cultures et d'époques variées.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Au cours du troisième cycle, l'élève utilise de façon consciente et plus efficace les composantes nécessaires à l'interprétation musicale. Le répertoire utilisé se diversifie et on trouve, dans les pièces qui le composent, des structures complexes et des combinaisons de moyens sonores et d'éléments du langage musical. L'élève tient compte des éléments expressifs et centre son attention sur les règles relatives à la musique d'ensemble. En outre, il applique avec plus de précision les éléments de techniques nécessaires à l'interprétation. Il peut dégager de son expérience d'interprétation non seulement ce qu'il a appris mais aussi comment il l'a appris.

Les situations d'interprétation proposées doivent être suffisamment variées et signifiantes pour intéresser les élèves et susciter des réponses personnelles. Elles se complexifient au cours du cycle et amènent l'élève à expérimenter différents types de situations. Il peut s'agir de situations d'interprétation pour grandes formations, où tous les élèves sont dirigés par un chef d'orchestre, ou pour petites formations, où quelques élèves jouent ensemble en complicité auditive et visuelle. Enfin, l'élève peut, à l'occasion, vivre une situation d'interprétation comme soliste à l'intérieur d'un groupe.

CONTENU DE FORMATION

Le contenu de formation correspond à l'ensemble des ressources que l'élève s'approprie concrètement pour créer, interpréter et apprécier des œuvres musicales et qu'il utilise de façon autonome à la fin du cycle, dans des situations d'apprentissage complètes, complexes et significatives. Outre les éléments énumérés ci-après, il faut considérer les points communs aux quatre disciplines artistiques, présentés dans la section consacrée au domaine des arts.

Les éléments du contenu de formation en italique sont ceux qui s'ajoutent au secondaire. Les éléments qui sont en romain constituent un rappel des savoirs essentiels du programme du primaire qui peuvent être réinvestis au secondaire.

Si vous avez des questions concernant le programme de musique, communiquez avec le musicien éducateur de votre école.

Source : Programme de formation de l'école québécoise, MELS.
www.mels.gouv.qc.ca

CONCEPTS ET NOTIONS LANGAGE MUSICAL ET REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

• Intensité et nuances

Forte, piano, crescendo, decrescendo
Pianissimo, fortissimo, mezzo piano,
mezzo forte, subito piano

Fort, doux

• Durée

Ronde, blanche, noire, soupir, deux croches

Croche, double-croche, pause, demi-pause, demi-soupir

Point d'augmentation, liaison de prolongation, point d'orgue

Très court, court, long

Très long

Silence (rectangle extensible)

• Hauteur

Registre (aigu, moyen, grave)

Sons de l'échelle diatonique

Notes sur la portée et lignes supplémentaires dans les différentes clés selon l'instrument joué

Signes d'altérations (dièse, bémol, bécarre) accidentelles et à la clé

Sons ascendants et sons descendants

Note la plus haute ou note la plus basse

Glissando

Écriture linéaire

Modification de la hauteur du son

• Timbre

Instruments de musique divers selon le répertoire

Voix (soprano, alto, ténor, basse) et familles d'instruments

• Qualité du son

Sec/résonnant, granuleux/lisse

Signes d'articulation (staccato, legato, accent, sforzando, etc.) selon l'instrument joué

STRUCTURE

• Forme

Personnelle, AB, ABA, canon à deux voix, rondo

Canon, thème et variations

Signes de renvoi (barres de reprise, Da Capo, boîtes, Dal Segno, Coda, Al Fine)

• Tempo

Lento, moderato, allegro, accelerando, rallentando

Changement de tempo, ad libitum, a tempo, ritenuto

• Organisation rythmique

Non mesurée ou basée sur un nombre déterminé de pulsations

Cellules rythmiques simples, mesures simples binaires ou ternaires

Chiffres indicateurs des mesures simples

Son unique

• Organisation mélodique

Phrase musicale, séries ascendantes et descendantes de sons, sons conjoints, sons disjoints, série de sons répétés à hauteur fixe, glissando

Suite de sons chromatiques et diatoniques ascendants et descendants

Son unique

• Organisation harmonique

Grappe de sons, cluster, accords majeur et mineur

MOYENS SONORES

• Voix

• Instruments

Cordes

Vents

Percussions

Percussions corporelles

Technologies de l'information et de la communication

TECHNIQUES

• Technique vocale

Respiration, justesse, posture, tonus, prononciation

Inspiration, expiration, émission du son, attaque du son, projection, soin de la voix

• Techniques instrumentales

Posture, maintien

Respiration (inspiration / expiration), émission du son, attaque du son, articulation, justesse, autres techniques de manipulation appropriées

RÈGLES RELATIVES

À LA MUSIQUE D'ENSEMBLE

Réponse aux indications sonores ou visuelles indiquant le début et la fin de l'œuvre, les nuances, la pulsation et le changement de tempo, le phrasé, l'expression et l'équilibre entre les parties
Ajustement au jeu d'ensemble par le repérage sonore

PROCÉDÉS DE COMPOSITION

Question / réponse, contraste, reproduction sonore, répétition, collage, ostinato, miroir

Augmentation, permutation, insertion, manipulation de timbres

STRATÉGIES

Faire appel à des démarches visant à déchiffrer des partitions en fonction des différents codes de notation musicale (traditionnel, non traditionnel et personnel)

Recourir à différents procédés de mémorisation de séquences rythmiques et mélodiques

Recourir à différents procédés de discrimination auditive

Faire appel à des moyens variés pour s'approprier les éléments de la technique vocale ou instrumentale

Recourir à différents modes de fonctionnement au cours du travail collectif (musique d'ensemble)

Recourir à certaines techniques de relaxation pour maîtriser le stress

VOCABULAIRE

La connaissance du vocabulaire propre à la discipline est particulièrement utile lorsque l'élève apprécie une œuvre musicale et communique le résultat de son appréciation.

Intensité et nuances

- Pianissimo
- Fortissimo
- Mezzo piano
- Mezzo forte
- Subito piano

Qualité du son

- Accent
- Legato
- Staccato
- Sforzando

Organisation mélodique

- Suite de sons diatoniques
- Suite de sons chromatiques

Forme

- Barre de reprise
- Boîte
- Coda
- Da Capo
- Dal Segno
- Al Fine
- Thème et variations

Organisation harmonique

- Accord
- Son unique
- Cluster
- Grappe de sons

Durée

- Croche
- Double-croche
- Pause
- Demi-pause
- Demi-soupir
- Point d'augmentation
- Point d'orgue
- Liaison de prolongation

Tempo

- Ad libitum
- A tempo
- Ritenuto

Moyens sonores

- Noms des instruments utilisés

Hauteur

- Dièse
- Bémol
- Bécarre

Organisation rythmique

- Chiffres indicateurs

Timbre

- Soprano
- Alto
- Ténor
- Basse



Fédération
des Associations
de Musiciens Éducateurs
du Québec

www.fameq.org